

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE
3 FÉVRIER 2020 à 20h00**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1 -Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 -Adoption des minutes (séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020)
- 3- Adoption des minutes (séance extraordinaire tenue le 21 janvier 2020)
- 4 -Approbation des comptes
- 5 -Lecture de la correspondance et dépôt de cette correspondance aux archives
- 6 -Désignation d'un représentant pour siéger sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac
- 7 -Renouvellement de la contribution 2020 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio)
- 8 - Acceptation du rapport annuel de la R.I.C.M. (mise à jour du schéma de couverture de risques)
- 9 - Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité
- 10- Programme d'aide à la voirie locale Volets – Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales (Route 352)
- 11-Vente de l'unité d'urgence à Madame Nancy Ménard
- 12-Remise du montant de la vente de l'unité d'urgence à l'Association des pompiers de Saint-Adelphe
- 13-Approbation du budget 2020 de l'O.M.H. de Mékinac et de la quote-part à verser par notre municipalité
- 14-REPORTÉ - *Installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault, avec l'achat des pièces nécessaires*
- 15-VARIA :
 - A) Représentation municipale changement climatique 11 février 2020
 - B) Acceptation de la demande de prêt gratuit de la salle communautaire de Mme Carole Gauthier.
- 16-Période de questions
- 17-Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

3 Février 2020 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le troisième jour de février de l'an 2020, à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Absence motivée de M. le conseiller Denis Savard.

__3__ (_trois_) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h __00__.

2020-02-25 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par M. le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire.

Adopté

2020-02-26 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, soit adopté tel que rédigé par monsieur Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-02-27 **Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 21 janvier 2020**

Il est proposé par M. le conseiller Mario Montambault

Appuyé par Mme la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 janvier 2020, soit adopté tel que rédigé par monsieur Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-02-28 **Approbation des comptes**

15671 Marcel Gauthier	1 516,67
15672 Corp. Transport adapté Mékinac	1 602,43
15673 Hydro-Québec	1 567,84
15674 Telus (cell.)	138,85
15675 Telus	673,88
15676 Hydro-Québec	110,18
15677 Jean-Philippe Drolet	232,08
15678 Postes Canada	101,49
15679 Jean-Philippe Drolet	12,65
15680 Daniel Bacon	37,36
15681 Daniel Denis	14,95
15682 Suzanne Tessier	88,60
15683 Marcel Guimond et Fils	28 617,19
15684 Excavation L.E.D inc	632,36
15685 Acier Rayco 2016 inc	597,87
15686 Ass. des directeurs mun.	923,43
15687 Brochot industrie inc.	98,31
15688 Buromobil St-Maurice	134,52
15689 Capital propane inc.	137,97
15690-15691 Coop Novago	936,85

15692 Réseau Biblio	6 857,33
15693 C.N.E.S.S.T	38,65
15694 Distribution Robert enr.	370,56
15695 Entrepôt de produits de bureau	317,33
15696 Distribution Vithemon	12,25
15697 Fournitures Denis	252,39
15698 G.A. automobile inc.	165,75
15699 Le Groupe A & A	141,82
15700 Marcel Guimond et Fils	476,00
15701 Microgest informatique	85,30
15702 Modoc	288,02
15703 M.R.C de Mékinac	41 244,75
15704 Oze Publicité	487,50
15705 Protection des incendies	375,21
15706 Régie des incendies C.M.	23 599,49
15707 Signoplus	105,21
15708 Capital propane inc.	52,78
15709 M.R.C de Mékinac	3 177,23
15710 Oze publicité	201,21
15711 Tremblay, Bois	600,73
15712 Charles Bacon	20,00
15713 Virginie Guimond	20,00
15714 Jonathan Roberge	20,00
15715 Hydro-Québec	409,12
15716 Paul Labranche	51,30
15717 La Capitale assureur	3 366,05
15718 Le groupe Consilium	1 693,01
15719 La Croix-Rouge	170,00
15720 M.R.C Mékinac	1 200,00
15721 Financière Banque Nationale	3 235,13

Il est proposé par Mme la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par M. le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'en date du 3 février 2020, il y a suffisamment de crédits budgétaires disponibles dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de janvier 2020.

Adopté

Lecture de la correspondance

Luc Gravel (Centre jardin Multi fleurs) : Offre pour la fourniture des fleurs saison 2020.

OMH Mékinac : Reconduction de mandat du représentant de notre municipalité en 2020.

Régie incendie centre Mékinac : Demande d'une résolution pour l'adoption du rapport annuel.

Mario Ramos, Agnieszka Zyskowska : Projet d'une culture de lavande.

Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités : Récépissé de la résolution de la municipalité au sujet du Fonds de la taxe sur l'essence.

Réseau Biblio : Contribution de la municipalité et coûts des frais informatiques pour 2020 : 6 857,33 \$, taxes incluses

O.M.H. Mékinac : Budget 2020 et quote-part de la municipalité.

Min. des Transports : Montant de 16 526,11 \$ subvention versée dans le cadre de (VL acc. Investissement (Route Bureau)).

Réseau Biblio : Remise gratuite d'un casque de réalité virtuelle à toutes les bibliothèques membres du réseau.

Claire Guimond : Demande d'un luminaire sur la rue Dessureault, près des résidences, pour la sécurité des piétons et des conducteurs de véhicules.

Pompiers volontaires de Saint-Adelphe : Désignation des administrateurs pour représenter Les pompiers volontaires de St-Adelphe suite à la transaction concernant la vente du véhicule « unité d'urgence » et quittance de la somme obtenue de cette vente.

Carole Gauthier : Présentation d'une proposition d'atelier d'écriture créative s'adressant à la population de saint-Adelphe pour l'hiver 2020.

Régie des incendies Centre Mékinac C. Paré: Demande pour que des représentations soient faites auprès des autorités concernées pour un réseau cellulaire efficace à St-Adelphe.

Min. Transports : Accusé de réception de la résolution 2020-01-07 ayant trait à l'exemption du dépôt de garantie.

Fédération Québ. des municipalités : Formation donnée en adaptation aux changements climatiques le 11 février à N.D.de Mont-Carmel.

2020-02-29 **Acceptation et dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par M. le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-02-30 **Reconduction du mandat du représentant municipal pour siéger sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac**

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire le mandat du représentant de Saint-Adelphe pour siéger sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac;

ATTENDU que le mandat de M. Paul Labranche à titre de représentant au sein du conseil d'administration se terminait le 31 janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Mario Montambault

appuyé par Mme la conseillère Bernita Tétrault

et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe désigne Monsieur le maire Paul Labranche pour siéger sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac.

Que M. Labranche soit, par la présente résolution, autorisé à signer pour et au nom de la susdite municipalité, tous documents jugés nécessaires suite au regroupement, le cas échéant.

Adopté

2020-02-31 **Renouvellement de la contribution 2020 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

Il est proposé par Mme la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par M. le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle sa contribution annuelle 2020 au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., au montant de 6 857,33 \$, taxes incluses.

Adopté

2019-02-32 **Acceptation du rapport annuel de la R.I.C.M. (mise à jour du schéma de couverture de risques)**

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies du Centre Mékinac a présenté aux municipalités membres son rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques pour approbation;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Adelphe ont pris connaissance dudit rapport;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par Mme la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques préparé par la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Adopté

2019-02-33

Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité

Il est proposé par M. le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par Mme la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde à «*Centre Jardin Multi-Fleurs enr.*», le contrat pour la fourniture et la plantation de fleurs dans les jardinières, les bacs et les caissettes appartenant à la municipalité pour l'été 2020 et ce, au coût de 2 219 \$, excluant les taxes, le tout selon la soumission reçue par courriel en date du 27 janvier 2020.

Que certaines modifications puissent être apportées aux variétés de fleurs, après discussion avec le directeur général M. Daniel Bacon, ou la conseillère municipale, responsable des aménagements floraux, soit Mme Suzanne Tessier.

Adopté

2028-02-34

Programme d'aide à la voirie locale (Mesures particulières) Volets – Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales (Réfection de la route 352) (Dossier RIRL 201 – 640)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des mesures particulières applicables exclusivement aux demandes d'aide financière complètes et admissibles reçues entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2020 dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les mesures particulières ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL;

ATTENDU QUE le Ministère versera 90% du montant de l'aide financière au comptant dans les meilleurs délais suivant la signature de la lettre d'annonce par le ministre;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021;

ATTENDU QUE le dernier versement est conditionnel à l'acceptation par le ministre de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE le solde de l'aide financière, s'il y a lieu, fera l'objet d'un versement unique au comptant en fonction de la dépense réelle admissible sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'apparaissant à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe s'engage à rembourser sans délai le ministre des Transports du Québec (MTQ) pour les sommes versées en trop lorsque :

le premier versement d'aide financière est supérieur à l'aide financière à verser déterminée à la section 4.7.2 (pour le volet RIRL) ou à la section 5.7 (pour le volet AIRRL);

si le projet est annulé par le bénéficiaire ou reporté le ou après le 1^{er} janvier 2021.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère, le cas échéant;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et, au plus tard le 31 décembre 2020, sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur :

L'estimation détaillée du coût des travaux;

POUR CES MOTIFS :

Sur la proposition de Mme la conseillère Suzanne Tessier

Appuyée par Mme la conseillère Bernita Tétrault

Il est unanimement résolu et adopté

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. **Adopté**

2020-02-35

Vente de l'unité d'urgence à Madame Nancy Ménard

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté la résolution 2019-11-262 concernant la mise en vente de l'unité d'urgence, compte tenu qu'il n'est plus utilisé ni par le service incendie, ni par les premiers répondants;

CONSIDÉRANT que par cette résolution, la Municipalité de St-Adelphe avait demandé des soumissions sous pli scellé pour la vente de l'unité d'urgence;

CONSIDÉRANT que le véhicule est immatriculé au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est disposée à vendre le véhicule au soumissionnaire qui a offert le plus haut montant, soit Madame Nancy Ménard;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par M. le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la vente de l'unité d'urgence à Mme Nancy Ménard : Soumission au montant de 1 295 \$.

Qu'il s'agit du camion *Modèle : GMC; Année : 1993; immatriculé L 306698-2, série 2GDJG31K2P4515317, moteur 5.7 litres; 337 980 km sur l'odomètre).*

Que le prix de vente est fixé à 1 295 \$.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe n'entend pas percevoir les taxes reliées à cette vente.

Que Madame Ménard s'engage à prendre le camion tel que vu, c'est-à-dire sans garantie légale et sans inspection mécanique.

Que le directeur général, Monsieur Daniel Bacon (B2503-120258-02), soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, le contrat et tous les documents inhérents à cette vente et qu'il soit également mandaté pour représenter la susdite municipalité au point de service de la S.A.A.Q.

Que suite au transfert du véhicule à Madame Ménard, la Municipalité de Saint-Adelphe ne se tiendra nullement responsable du véhicule et de tous frais inhérents qui pourraient s'ajouter tels que les frais de transport, d'assurances, etc., lesquels frais seront entièrement assumés par Madame Ménard.

Adopté

2020-02-36 **Remise du montant de la vente de l'unité d'urgence aux Pompiers volontaires de Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a procédé, par appel d'offre, à la mise en vente de l'unité d'urgence puisqu'elle n'était plus requise par le Service des incendies du Centre Mékinac : camion *Modèle : GMC; Année : 1993; immatriculé L 306698-2, série 2GDJG31K2P4515317, moteur 5.7 litres; 337 980 km sur l'odomètre).*

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres et que la soumission la plus élevée était au montant de 1 295 \$;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que suite à la requête des *Pompiers volontaires de Saint-Adelphe* et afin de soutenir ce groupe social pour leur implication bénévole dans les activités communautaires de notre milieu, il a été convenu de lui remettre la somme totale de la vente de l'unité d'urgence;

CONSIDÉRANT que Madame Marie-Noëlle Roberge et Monsieur Guy Douville ont été mandatés à agir pour et au nom des *Pompiers volontaires de Saint-Adelphe* dans le cadre de cette transaction monétaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a demandé et reçu une quittance pour le versement du montant obtenu pour le véhicule;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par M. le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe verse la somme de 1 295 \$ (montant total obtenu pour la vente de l'unité d'urgence) aux Pompiers volontaires de Saint-Adelphe, représentée par Madame Marie-Noëlle Roberge et Monsieur Guy Douville, le tout conformément à la réception de la « Quittance-Transaction » transmise par ses représentants.

Adopté

2020-02-37 **Approbation du budget 2020 de l'O.M.H. de Mékinac et de la quote-part à verser par notre municipalité**

Il est proposé Mme la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par Mme la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve le budget 2020 de l'Office Municipal d'Habitation de Mékinac au montant de 879 788 \$, préalablement approuvé par son conseil d'administration.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de verser sa quote-part de l'année 2020 au montant de 6 475\$

Adopté

REPORTÉ - Installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault, avec achat des pièces

2020-02-38 Représentation municipale à une formation en adaptation aux changements climatiques en milieu municipal.

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale, la FQM, en collaboration avec le MAMH, le ministère de la Sécurité publique et Ouranos, un consortium de recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, une formation aura lieu le mardi le 11 février 2020 à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par Mme la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne M. Daniel Bacon D.G, M. le Maire Paul Labranche, ainsi que l'inspecteur municipal M. Jean-Philippe Drolet à assister à la formation qui se tiendra le 11 février 2020 à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. **Adopté**

2020-02-39 Prêt gratuit de la salle communautaire à madame Carole Gauthier pour des cours d'atelier d'écriture créative.

CONSIDÉRANT que Mme Carole Gauthier a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle communautaire dans le but d'offrir des cours d'atelier d'écriture créative à notre population;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte à nos citoyennes et à nos citoyens de suivre ces cours dans leur propre municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé par M. le conseiller Claude Thiffault

Et résolu : Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle communautaire à Mme Carole Gauthier pour des cours d'atelier d'écriture créative qui se tiendront du 18 mars au 15 avril 2020, les mercredis de 13h30 à 15h ainsi que de 18h30 à 20h.

Adopté

2020-02-40 Levée de l'assemblée à 20h38

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Tessier que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier
